

TRAVAIL EN HAUTEUR

Travail en Hauteur + Utilisation et Port des EPI contre les Chutes de Hauteur + Pose d'Ancrage et Ligne de vie provisoire

TRAVAIL EN HAUTEUR + UTILISATION ET PORT DES EPI + POSE D'ANCRAGE ET LIGNE DE VIE PROVISOIRE

Un travail est considéré en hauteur dès que l'activité n'est pas réalisée au sol mais depuis une position élevée, une position à proximité d'une dénivellation ou un équipement qui surélève la personne (toiture, nacelle, passerelle, escabeau,...)

L'ancrage au poste de travail permet de se connecter à un point fixe et de prévenir efficacement les risques de chute de hauteur. Les lignes de vie provisoires sont très utiles pour des travaux temporaires à effectuer.

Objectifs

L'objectif est de maîtriser les contraintes liées au travail en hauteur et d'appréhender les mesures et pratiques de sécurité pour assurer la prévention d'incidents ou d'accidents.

L'objectif est d'assurer la sécurité des travailleurs en les empêchant de chuter d'une hauteur significative. La ligne de vie sert également d'antichute en cas de chute de hauteur.

Public Visé

Toute personne chargée de la préparation ou de l'exécution de travaux en hauteur dans les règles optimales de sécurité.

Durée

7.00 Heures

1 Jour

Pré Requis

Parcours pédagogique

PARTIE THEORIE (3 heures)

ENSEIGNEMENT

REALISER LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS LE CADRE DU TRAVAIL EN HAUTEUR

- Définition du travail en hauteur,
- Savoir identifier les principes généraux de prévention,
- Appréhender la notion de risque avec le travail en hauteur,
- Mise au point sur la réglementation sur le travail en hauteur.

MENER UNE CAMPAGNE DE PREVENTION DES CHUTES DE HAUTEUR

- Identifier les situations de travail à risques lors des travaux en hauteur,
- Savoir assurer la préparation de son intervention,
- Identifier la conduite à tenir en cas de situations dangereuses,
- Focus sur les situations techniques, organisationnelles et humaines pour limiter les risques.

ASSURER LA VERIFICATION JOURNALIERE ET L'UTILISATION DES EQUIPEMENTS DE SECURITE AVEC PROFESSIONNALISME

- Réaliser un bilan sécurité des appareils de levage de personnes : échelles, échafaudages, plates-formes de travail,...
- Faire le bon choix des matériels (normes relatives aux échelles),
- Savoir utiliser/identifier l'équipement de protection collective,
- Savoir utiliser/identifier l'Équipement de Protection Individuelle (EPI).

ANCRAGE

- Apprentissage des connaissances spécifiques liées à l'utilisation des ancrages et d'une ligne de vie.
- Enjeux et définition des notions.

PARTIE PRATIQUE (3 heures)

MISE EN SITUATION

- Mise en place du harnais, utilisation des différents systèmes antichute existants.
- Suspension par tous les points du harnais.
- Mise en place des systèmes antichute appropriés, notion de maintien au travail.
- Travail sur ligne de vie provisoire.
- Mise en place d'ancrages fixes ou temporaires,
- Tension des lignes de vie,
- Simulations de chutes théoriques en fonction du tirant d'air vertical afin de valider la mise en place.

EVALUATION (1 heure)

Les + métier

TRAVAIL EN HAUTEUR + UTILISATION ET PORT DES EPI + POSE D'ANCRAGE ET LIGNE DE VIE PROVISOIRE

Cette formation leur permettra d'avoir des techniques d'utilisation et des éléments de protection de chutes de hauteur. D'avoir la connaissance du matériel utilisé dans les travaux de hauteur. De renforcer les connaissances relatives à la sécurité dans les travaux en hauteur.

De sensibiliser les opérateurs sur la prise en charge de leur sécurité.

Cette formation permet aux personnels travaillant en hauteur de se sécuriser dans le cadre de la protection individuelle, notamment à travers la pose de points d'ancrage et lignes de vie provisoires.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre et appréhender les risques et les mesures de prévention liés aux travaux en hauteur.
- Savoir utiliser les moyens de prévention et de protection collectifs et individuels pour le travail en hauteur.
- S'équiper et utiliser les E.P.I. antichute dans le respect des règles de sécurité.
- Acquérir les connaissances et les règles de pose de points d'ancrage permanents et provisoires afin de réaliser des systèmes de retenue ou antichute provisoires.
- Maîtriser les nœuds essentiels et les modalités de tension des lignes de vie temporaires à l'aide de sangles manufacturées.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposés théoriques, vidéoprojecteur.
- Exécutions pratiques.
- Supports de cours remis aux stagiaires.
- Plateforme pédagogique d'évolution en hauteur, harnais et accessoires.

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateurs spécialisés dans les travaux en hauteur.

Méthodes et modalités d'évaluation

Tests de connaissances théoriques et évaluation des savoirs-faires.

Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

Modalités d'Accessibilité

Référente Handicap : Madame Eliane GRANDE. Merci de nous consulter au préalable.

Tarifs

Inter (Par Stagiaire) :

[Nous consulter](#)

Intra (Par Jour) :

[Nous consulter](#)

Effectif

De 4 à 8 Personnes



Contactez-nous !

Jean-françois GRANDE
Président de la SAS

Tél. : 0555933600
Mail : contact@limousin-formation.com